



FORMULAIRE D'ADHÉSION 2024

Association Les Traileurs des Roches

Siège social : Chez M. Henri CRETIN-MAITENAZ, 134 Rte Royale, 39220 LES ROUSSES

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

À remplir par l'adhérent (exemplaire à conserver par l'association) :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél :

E-mail :@.....

Mon niveau de pratique de la course à pied :

Débutant (<5km) Intermédiaire (5-10 km) Confirmé (10-15 km)

➤ Droit à l'image :

J'autorise la prise de vue et la publication des images sur lesquelles j'apparais et cela sur différents supports (écrit, électronique, audiovisuel, internet) et sans limitation de durée. Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre des entraînements et des sorties OFF organisés par les Traileurs des Roches. Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et ne sont pas de nature à me causer quelconque préjudice.

Je coche cette case si je refuse d'apparaître sur ces prises de vue.

➤ Acceptation des statuts et du règlement de l'association :

Je déclare souhaiter devenir membre de l'association « Les Traileurs des Roches ».

À ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur qui sont mis à ma disposition au siège de l'association. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

J'atteste sur l'honneur être en bonne santé et avoir les capacités physiques nécessaires à la pratique de la course à pied/trail en groupe dans un contexte de loisirs.

Je reconnais être couvert(e) par une assurance responsabilité civile.

*Pour les mineurs (à partir de 16 ans), fournir obligatoirement une autorisation parentale écrite.
Pour les détenteurs de la Carte Avantages Jeunes, fournir une copie de la Carte.*

➤ Cotisation :

Le montant de la cotisation s'élève à 15 euros pour les adultes (10 euros pour les mineurs +16 ans ou les détenteurs de la Carte Avantages Jeunes), payable par chèque ou en espèces. La cotisation est valable pour l'année civile 2024, à savoir du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Fait à, le

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé")